



Ce guide a été réalisé par le Dr Gorgy Olivier (docteur ès sciences) dans le cadre de son rôle de praticien et de formateur en intégration sensorielle et psychomotricité de l'enfant.

Sa volonté est d'informer le public, les parents d'enfants autistes ou TSA, les acteurs médico-sociaux, responsables administratifs et politiques de la réalité des troubles de la régulation sensorielle et de leur implication directe sur les troubles du développement de l'enfant et sur leur lien avec les symptômes autistiques.

GUIDE EN INTEGRATION SENSORIELLE

DEVELOPPEMENT

0 - 3 ans

Jane Ayres relie l'existence de troubles sensoriels avec le retard de développement (1971)

Winnie Dunn élabore le questionnaire d'évaluation du profil sensoriel (1999)

Parution de la classification des troubles précoces de la régulation sensorielle révisée (2005)

Lucy Jane Miller propose une classification des troubles des processus sensoriels (2007)

Description des particularités perceptives des enfants autistes par la HAS (2010)

Le DSM 5 confirme l'importance des troubles sensoriels dans le diagnostic d'autisme (2013)

Publication par la MDPH d'un guide d'appui au TSA incluant les troubles sensoriels (2016)



« A tous ceux qui ont les yeux fermés la lumière doit jaillir de l'intérieur. A toi mon enfant qui m'a fait voir cette lumière »

« **Le développement professionnel continu** a pour objectifs l'évaluation des pratiques professionnelles, le perfectionnement des connaissances, l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins ainsi que la prise en compte des priorités de santé publique et la maîtrise médicalisée des dépenses de santé. **Il constitue une obligation** » (art. 59 de la loi HPST)

La régulation sensorielle qu'est ce que c'est ?

Après la naissance l'enfant doit grandir et se développer, et pour cela la sensorialité l'aide à mettre en place les repères essentiels. Il existe 7 sensorialités principales : la vision, l'audition, l'olfaction, la gustation, le tactile, la proprioception vestibulaire, la proprioception musculaire.

La vision permettra de renseigner sur les formes, les couleurs, les mouvements des objets de l'environnement, la luminosité des lieux, et permettra la reconnaissance et l'identification.

L'audition permettra à l'enfant de reconnaître les sons, les voix, et d'orienter son regard comme lorsqu'il regarde sa maman qui lui parle. L'orientation des yeux sera tributaire de l'audition.

Le tactile par l'intermédiaire de la peau permettra de ressentir ce qui est lisse-râpeux, chaud-froid, doux-piquant, moelleux-dur et de savoir ce qui est agréable ou pas, ce que je peux prendre avec ma main ou lâcher par peur de me blesser. La peau est l'interface sensorielle la plus importante.

Dans l'oreille il y a une sensorialité appelée proprioception vestibulaire qui permet de ressentir les mouvements de la tête. L'enfant pourra ainsi ressentir si quelqu'un le porte ou le berce, si la voiture qui le transporte est à l'arrêt ou si elle accélère. Lorsqu'il court il pourra ainsi en cas de chute tenter de se rattraper avec ses bras. Le vestibule permet aussi de réguler la position des yeux.

Les muscles permettent d'agir mais aussi de ressentir la position des parties du corps, leur mouvement et aussi de régler la force exercée lors d'un effort comme lorsqu'on porte et manipule un objet.

Toutes ces sensations vont aller vers le cerveau et c'est cela que l'on appelle intégration sensorielle. Le cerveau va réguler le flux des sensations en les filtrant, les triant, les associant, les synchronisant. Ceci s'appelle la modulation ou la régulation sensorielle.

A quoi sert la régulation sensorielle entre 0 et 3 ans ?

De 0 à 1 an, le bébé par la succion se nourrit, il fixe ses yeux sur les objets et les visages afin de reconnaître ce qui est nouveau ou familier, il écoute les sons et les voix afin de répondre aux sollicitations et de communiquer, il ressent avec sa peau lorsqu'on le touche et peut crier au cas où il se heurte fort à un objet. Tous les mouvements de bébé lui permettent d'explorer et d'enrichir son expérience sensorielle. Il découvre pleins d'objets à toucher, à mettre à la bouche, à regarder et il fait beaucoup d'efforts pour les saisir et les explorer car il est fort curieux de ce qui l'entoure. Les muscles s'activent pour attraper, pour tenir en main les objets, pour se hisser sur le canapé, pour ramper, pour interagir avec les autres. Puis c'est le moment de commencer à marcher!

De 1 à 2 ans, l'enfant développe la marche ce qui lui permet de mieux explorer et ainsi d'enrichir encore son expérience sensorielle. De là, il peut grimper, ouvrir les tiroirs, commencer à s'amuser avec le trotteur, se balancer sur le cheval à bascule, commencer à faire les 400 coups! Sa communication augmente et il émet de nouveaux sons et de petits mots.

De 2 à 3 ans, c'est l'âge de la communication. Bébé devient grand, il peut enfin s'exprimer avec de petites phrases. Il manipule de plus en plus les objets et désigne ce qu'il veut ou ne veut pas. Il montre avec sa main, il commence à utiliser des feutres pour gribouiller, il peut encastrier des formes et commencer à répéter des comptines et à imiter de mieux en mieux ce qu'il observe.

Tous ses apprentissages vont alors se développer et il arrive bientôt prêt pour entrer à l'école.

Et que se passe t'il lorsque la régulation sensorielle ne fonctionne pas correctement ?

L'enfant peut ne pas regarder quand on le sollicite, peut faire apparence de ne pas entendre, il peut réagir violemment lorsqu'on le touche ou lorsqu'il prend sa douche. Il peut se mettre à crier soudainement lorsqu'une voiture passe à sa proximité car effrayé par le son, il peut avoir du mal à se faire comprendre et refuser de communiquer. Il peut aussi marcher sur la pointe des pieds en sautillant sans arrêt, il peut rejeter la nourriture qu'on lui donne en montrant des réactions négatives, ne pas apprécier la musique, il peut montrer des réactions d'angoisses soudaines, être très craintif. Il peut aussi être très passif et sembler ne s'intéresser à rien, ne pas jouer, s'isoler.

Selon les troubles de la régulation sensorielle qu'il développe l'enfant apparaît atypique avec des réactions bizarres comme remuer les bras et crier lorsqu'il est content, remuer la tête ou se balancer durant de long moment, être très colérique et irritable, sembler ne pas pouvoir manipuler les objets pour jouer avec eux, il peut se mettre à pleurer fort en plein supermarché ou lorsqu'il y a beaucoup de monde autour de lui. On peut aussi remarquer qu'il ne développe pas une motricité adéquate car il a du mal à faire du trotteur, il ne grimpe pas sur le canapé, à peur quand on le prend dans les bras, ne dessine pas, ne s'intéresse pas aux jeux qu'on lui propose, voir les rejette.

On remarquera vers 4-5ans qu'il ne peut faire de la trottinette, ni du vélo, qu'il ne parle pas mais émet des sons. Il peut aussi avoir du mal à trouver le sommeil et peut apparaître souvent excité et nerveux. Il peut ne pas arriver à bien mâcher la nourriture, à ne pas correctement se servir de la fourchette, à refuser de manger des plats composés et préférer des aliments simples qui ne varient pas.

Les retards de développement peuvent s'intensifier et l'enfant ne parle pas ou peu, ne varie pas ses jeux, montre des difficultés motrices, et à tendance à s'enfermer dans des jeux répétitifs sans vraiment partager avec les autres enfants.

Les manifestations les plus communes chez un enfant de 0 à 3 ans ayant un trouble de la régulation sensorielle :

- Ne veut pas manger et peut montrer des régurgitations et des inconforts alimentaires
- Problème à trouver le sommeil et à le garder
- Irritable à l'excès et colères fréquentes
- Réactions d'inconfort à l'habillage
- Regard fuyant et difficulté à fixer des objets et visages
- Peu de réactions à la douleur lorsqu'il se cogne
- Recherche incessante de mouvement et paraît jamais fatigué
- Semble être en décalage pour ramper, saisir avec sa main, marcher
- Ne pas aimer être porté dans les bras
- Ne pas sembler intéressé par les jouets dont ceux nécessitant une manipulation fine
- Manque de tonus corporel avec peu d'endurance à l'effort
- A du mal à se séparer de sa maman avec manifestation d'insécurité importante

Que faire dans le cas où je pense que mon enfant a un trouble de la régulation sensorielle :

- En informer d'urgence mon pédiatre ou mon médecin de famille.
- Informer les personnes autour de soi afin de voir si les manifestations qui me posent questions sont aussi remarquées par d'autres proches de l'enfant.
- Contacter un professionnel en intégration sensorielle (IS) - psychomotricien, ergothérapeute - sous prescription médicale (à défaut contacter directement le professionnel en IS).
- Faire un bilan sensoriel (questionnaire de Dunn pour les 6 -12 ans et adulte; diagnostic précoce classification des troubles précoces de la régulation sensorielle révisée 0-3 ans).
- Mettre en place des mesures d'urgences selon les préconisations du professionnel en IS.
- Lire des ouvrages sur le sujet.

Les principes de l'intervention en intégration sensorielle :

- Le diagnostic de trouble de la régulation sensorielle doit être définie avant toute thérapie.
- La ou les typologies sensorielles de l'enfant doivent être définies.
- Les mesures de protection et de prévention sont faites en urgence thérapeutique.
- Un programme est instauré avec les parents.
- Les parents doivent s'impliquer au quotidien dans la thérapie en intégration sensorielle.
- L'école ou le système éducatif doit intégrer les mesures en intégration sensorielle.
- Le thérapeute en intégration sensorielle propose une thérapie en lien avec les troubles entraînant des comportements-problèmes et des troubles des apprentissages.
- Les résultats principaux de la thérapie en intégration sensorielle doivent concerner la diminution des comportements-problèmes, l'amélioration du bien-être, le progrès en communication et en relation sociale, un progrès dans les apprentissages moteurs et scolaires et en expression de soi.

L'intégration sensorielle en France :

Le fait que les enfants autistes ou porteurs de signes d'autisme pouvaient avoir des troubles de la régulation sensorielle n'a été évoqué en France qu'entre 2008 et 2012 par la Haute Autorité de Santé lors de ses recommandations pour les bonnes pratiques.

Les centres de formations reconnus en France sont :

- Formation continue en ergothérapie module E01/E15/E22 (ANFE, 2017).
- EDI Formation code F26; Formavision Module 8 : Sensorialité et trouble du spectre autistique.
- **SENSO-TED Formation** seul organisme qui regroupe formation/diagnostic/interventions/conseils aux familles, validée par l'Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu (OGDPC).